



Paris, le 09/07/2025

Communiqué de presse

La proposition de loi « Contraintes » adoptée à l'Assemblée nationale le 8 juillet 2025 : la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits célèbre avec l'ensemble des filières une victoire pour l'avenir des agriculteurs.

Nous l'attendions depuis plusieurs mois et c'est désormais chose faite : la France entend le cri des agriculteurs et se dote d'un texte qui permettra d'y répondre en partie.

Adoptée à 316 voix contre 233, la PPL « Contraintes » - ou Duplomb - a été votée hier à l'Assemblée nationale, ouvrant ainsi un premier chapitre vers la relance de la production agricole ainsi que vers la souveraineté alimentaire de notre pays et sa compétitivité, chères à la FNPFruits.

Les mesures portées par ce texte sont le fruit d'un long travail qui aura permis de faire entendre la voix de l'agriculture française, en dépit des mensonges et fausses informations sans cesse assénés : dérogation en faveur des produits phytosanitaires, accès à l'eau, ou encore simplification des contrôles sont autant de solutions concrètes qui donneront un nouveau souffle aux exploitations d'aujourd'hui et de demain.

La FNPFruits se joint à l'ensemble de la profession pour exprimer son soulagement et ses remerciements aux auteurs de la loi et à tous ceux qui l'ont soutenue.

Nous remercions également tous les arboriculteurs qui se sont mobilisés ces derniers mois auprès de leurs parlementaires pour leur expliquer concrètement en quoi cette loi était nécessaire.

Si nous pouvons nous réjouir du signal fort apporté par ce texte, il faudra néanmoins porter une particulière vigilance à la mise en œuvre efficace des promesses qui nous sont faites.

L'histoire commence donc maintenant !

Contact presse :

Gilles Baraize – Directeur / g.baraize@fnpfruits.fr / 06 75 17 54 75

Delphine Kuhn – Chargée de missions / d.kuhn@fnpfruits.fr / 06 72 74 32 86

Site web : www.fnpfruits.fr